

Agrément collectif des SCN de la DGP

1ère Fiche de mission : musées et châteaux-musées

Intitulé de la mission : favoriser l'accès de tous à la culture et mettre la culture au service des valeurs républicaines dans les musées et châteaux - musées nationaux.

Thème : culture et loisirs

Description détaillée des activités confiées aux volontaires dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle des volontaires

Les volontaires contribueront, en appui aux équipes de médiation et de communication et en lien avec le tissu associatif local, à faire connaître les musées et châteaux musées auprès du public le plus large, et à rendre leur offre accessible à tous. Ils iront au-devant des populations notamment les plus fragiles, les plus démunies et les plus éloignées de celle-ci : personnes en situation de handicap, de grande exclusion, d'isolement familial, géographique, social, personnes âgées, personnes en insécurité linguistique (illettrées ou non francophones), jeunes en difficulté. Ils participeront à des actions d'information ou de médiation dans ou hors les murs.

Ils encourageront et faciliteront la mobilité des personnes isolées ou qui ont des difficultés de déplacement. Ils pourront contribuer, en lien avec les professionnels, à la venue dans les établissements de personnes en situation de handicap, renforcer la qualité de l'accueil de ces publics et l'accessibilité des locaux, en les aidant à se déplacer dans l'établissement, en veillant à la disponibilité et à la maintenance des matériels nécessaires, en contribuant durant la visite à rendre accessibles les contenus culturels (lecture de cartels, soutien à l'usage des outils numériques d'aide à la visite, ...)

Ils pourront contribuer au bon déroulement des interventions des professionnels de la culture auprès des publics jeunes notamment dans le cadre du plan national en faveur de l'éducation artistique et culturelle et des parcours d'éducation artistique et culturelle, et à la valorisation des productions qui en résultent (réseaux sociaux, photos, reportages, vidéo, ...).

Ils aideront les visiteurs à s'approprier les outils numériques proposés par le lieu en accompagnant leur pratique, en soutien à l'action des professionnels de la médiation numérique.

Ils pourront dans les parcs et domaines des châteaux musées participer à des actions de sensibilisation du public au respect de l'environnement et du patrimoine naturel.

En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure

Les volontaires permettront de démultiplier l'information sur l'offre culturelle auprès des personnes qui en sont les plus éloignées, notamment par des actions hors les murs. Ils renforceront la qualité de l'accueil de tous les publics dans les musées et châteaux musées.

Agrément collectif des SCN de la DGP

2ème Fiche de mission : archives nationales

Intitulé de la mission : favoriser l'accès de tous à la culture et mettre la culture au service des valeurs républicaines aux archives nationales.

Thème : culture et loisirs

Description détaillée des activités confiées aux volontaires dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle des volontaires

Les volontaires participeront aux actions du service éducatif des Archives nationales en direction des populations les plus éloignées de l'offre culturelle, permettant de leur faire mieux comprendre les enjeux de la citoyenneté et du « vivre ensemble ».

Les volontaires relaieront dans ou hors les murs, en lien avec les professionnels des archives nationales et les acteurs associatifs du territoire (éducation populaire et de solidarité), les centres sociaux ou les centres de loisirs, les propositions de l'institution auprès des populations les plus éloignées de l'offre culturelle des archives : publics du champ social, jeunes en difficulté.

Ils participeront à la préparation et à l'accompagnement d'actions d'initiation ou de découverte des archives. A ce titre :

- ils aideront les groupes scolaires dans la découverte des sources d'archives, de l'histoire et de la mémoire, dans l'utilisation de nouvelles technologies pour les jeunes de milieux ne disposant pas toujours d'accès à l'informatique, luttant ainsi contre la fracture numérique.

- ils accompagneront des jeunes en situation de décrochage scolaire ou reçus dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse lors des ateliers qui leur sont proposés aux Archives, en leur assurant un soutien personnalisé.

- ils contribueront à l'accueil du « public en famille », par leurs contacts avec les associations locales et les institutions culturelles du territoire de la Seine-Saint-Denis pour recenser les besoins et susciter la venue des familles à partir du lien entre les archives et leur histoire familiale, celle de leur ville ou de leur pays d'origine.

Ils participeront à la préparation et au déroulement de l'opération des *Portes du Temps*, qui permet aux enfants et aux adolescents, hors temps scolaire, de découvrir le patrimoine à travers la création artistique

Ils favoriseront la venue de tous les publics aux manifestations artistiques et culturelles organisées par les Archives nationales dans le cadre des résidences d'artistes, contribueront à la mise en oeuvre de conférences et de débats, d'ateliers, de rencontres associant les artistes et les habitants, participeront à la préparation et au déroulement d'évènements tels que les Journées européennes du patrimoine, le Mois de la Photo, la Nuit Blanche, les festivals Africolor ou Jazzycolors.

En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure

Les volontaires permettront de démultiplier l'information sur l'offre de archives auprès des personnes qui en sont les plus éloignées, notamment par des actions hors les murs. Ils renforceront la qualité de l'accueil de tous les publics.